

Communiqué

Palmarès des écoles secondaires  
La Fédération des établissements d'enseignement privés incite les parents  
à visiter les écoles avant de choisir

Montréal, 26 octobre 2019 – La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) se réjouit que les modifications apportées au Palmarès des écoles secondaires soulignent les efforts des écoles qui accueillent un nombre significatif d'élèves ayant des défis particuliers. La Fédération croit toutefois que les parents doivent baser leur choix sur la visite des écoles de leur région et la consultation de leur projet éducatif. En effet, un choix éclairé repose sur la considération d'un ensemble de facteurs, dont les besoins et les intérêts de l'enfant, les approches pédagogiques, l'accompagnement des élèves, le climat scolaire et l'offre de programmes et d'activités.

La Fédération tient à mettre les parents en garde à l'effet que le palmarès peut contribuer à l'anxiété des jeunes en les amenant à croire que s'ils ne sont pas admis dans la « meilleure » école de leur région, leur avenir est compromis, alors que, dans les faits, la différence de réussite entre les écoles d'une région peut être minime.

La Fédération souligne que la majorité des écoles privées secondaires ne font pas de sélection et sont en mesure d'accueillir tous les élèves qui ont la capacité de compléter le Programme de formation de l'école québécoise menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Rappelons qu'en raison de la réglementation, les écoles privées régulières n'offrent qu'un seul type de diplôme et n'offrent pas de formation professionnelle.

La Fédération rappelle que les écoles privées offrent du soutien aux élèves qui ont des défis particuliers, bien que la subvention gouvernementale ne soit pas ajustée pour ces élèves lorsqu'ils fréquentent l'école privée. Selon une étude réalisée par la Fédération en 2018, 18 % des élèves qui étudie dans une école secondaire privée ont un plan d'intervention. Un nombre croissant d'écoles privées ont mis sur pied des mesures d'appui pédagogique afin d'amener à la réussite des jeunes qui présentent des difficultés importantes.

Finalement, la Fédération tient à préciser que la vaste majorité des écoles secondaires privées offrent un choix varié de programmes et de concentrations à tous leurs élèves, indépendamment des résultats scolaires. Ainsi, l'ensemble des élèves de l'école, y compris ceux qui ont de moins bons résultats académiques, participent à des programmes de sports, de plein air, d'arts de la scène, de robotique, d'entrepreneuriat, etc. Cette façon de faire encourage l'inclusion et favorise la motivation et le sentiment d'appartenance des élèves.

## À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

Pour choisir une école privée, consultez le site [ecolespriveesquebec.ca](http://ecolespriveesquebec.ca)

Pour en savoir plus sur l'enseignement privé, consultez le site [visages.ecolespriveesquebec.ca](http://visages.ecolespriveesquebec.ca)

Pour information et demandes d'entrevue :

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891 poste 238

[beauvaisg@feep.qc.ca](mailto:beauvaisg@feep.qc.ca)

Twitter : @LaFeep